

# Lycée Blanquer : Toujours moins !

Les projets de réforme du lycée viennent de tomber. Articulés à la réforme du baccalauréat, ils augurent d'une transformation profonde du lycée et du métier enseignant. Ils préfigurent aussi une refonte d'ampleur des programmes. Les voies générale et technologique en sortiraient restructurées avec, dans tous les cas, une offre de formation réduite associée à une augmentation supplémentaire des effectifs par classe. C'est moins de lycée pour plus d'économies, sur le dos des élèves comme des personnels. C'est moins de lycée pour plus de tri social !

Cet article veut poser les jalons d'un premier décryptage. Il ne se veut en rien exhaustif mais vise à faire ressortir les lignes de force d'un projet et ses conséquences sur les enseignements, les personnels et les élèves. Le SNES-FSU proposera par ailleurs des analyses plus fines pour chaque discipline. Ces projets sont discutés en commission spécialisée le 4 avril et soumis à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation les 12-13 avril.

## **Seconde à 26h, comme au collège**

[https://www.snes.edu/IMG/pdf/projet\\_arrete\\_2gt\\_csl.pdf](https://www.snes.edu/IMG/pdf/projet_arrete_2gt_csl.pdf)

Les enseignements communs sont les seuls obligatoires et un élève pourra s'y limiter. Toutes les options sont facultatives et relèguent du même coup les enseignements technologiques (on notera la disparition de l'éco-gestion...) à de l'accessoire. Quel avenir pour la voie technologique dans ces conditions ? Les enseignements d'exploration disparaissent et avec eux, méthodes et pratiques scientifiques (MPS), littérature et société, informatique et culture du numérique (ICN) et principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG). Les Sciences économiques et sociales (SES) intègrent le tronc commun avec l'horaire toujours aussi faible de 1h30 mais la disparition des PFEG laisse planer la menace d'une fusion que l'actuel ministère tenterait d'imposer via les nouveaux programmes. Il apparaît un nouvel enseignement des "sciences numériques" à hauteur d'une seule heure hebdomadaire. L'horaire annualisé de l'éducation au choix de l'orientation et la disparition de la grille de l'accompagnement personnalisé désormais utilisé en fonction des besoins consacre un horaire élève à 26 h par semaine. Tout le reste est soit facultatif, soit aléatoire.

## **La voie technologique à la découpe**

[https://www.snes.edu/IMG/pdf/projet\\_arrete\\_grille\\_horaire\\_cycle\\_terminal\\_voie\\_technologique\\_csl.pdf](https://www.snes.edu/IMG/pdf/projet_arrete_grille_horaire_cycle_terminal_voie_technologique_csl.pdf)

Les séries sont ici maintenues car les spécialités sont imposées tout au long du cursus mais les enseignements généraux sont communs. L'histoire-géo est étendue jusqu'en terminale à 1h30 hebdomadaire pour tous (baisse horaire pour les STMG), les enseignements de maths et de physique-chimie du tronc commun sont souvent doublés de spécialités afin de retrouver les horaires initiaux. Pour le reste, il y a raboutage de certains horaires mais surtout un processus de "généralisation" des enseignements technologiques. Par exemple, l'enseignement technologique en STI2D passe de 14 à 12 h en Terminale et toutes les spécialités sont fusionnées en première. Pour la série STMG, on assiste à une déstructuration disciplinaire. En terminale, management et sciences de gestion forment même discipline d'enseignement auquel on ajoute le terme " numérique ", Droit-économie devient Economie et droit, Management des organisations devient Management. Cela laisse présager des orientations restrictives de programme pour ne pas dire " orientées " et un saupoudrage des apprentissages

proprement technologiques donc une dénaturation encore plus poussée de la série. L'enseignement spécifique Ressources humaines et communication disparaît. Pourtant, les candidats se présentant au bac avec cette spécialité constituent presque le tiers des candidats et arrivent en 2ème position derrière mercatique.

Si la série STHR est préservée, toutes les autres sont donc impactées à des degrés divers par les biais des enseignements de spécialités qui apparaissent ou disparaissent en fonction d'arbitrages qui visiblement, ont peu à voir avec les perspectives de poursuite d'études ou les nécessités pédagogiques.

### **Une voie générale pour initiés**

[https://www.snes.edu/IMG/pdf/projet\\_arrete\\_grille\\_horaire\\_cycle\\_terminal\\_voie\\_generale\\_csl.pdf](https://www.snes.edu/IMG/pdf/projet_arrete_grille_horaire_cycle_terminal_voie_generale_csl.pdf)

Comme annoncé dans la conférence de presse ministérielle le 14 février dernier, les séries ont disparu pour laisser la place à des possibilités de parcours fondés sur 3 spécialités en première et deux en terminale dont les horaires sont fixés respectivement à 4h puis 6h. Il est en théorie possible de changer de spécialité en cours d'année ou d'une année sur l'autre. On ne sait pas vraiment si un cadrage national imposera à tous les établissements des "triplettes" ou des "doublettes" de spécialités pour assurer une relative égalité d'accès à la formation. Rien n'apparaît dans le projet pour l'instant. Aucun horaire n'est prévu pour préparer le "grand oral", l'heure pour les TPE ayant été purement et simplement supprimée. Seuls les nouveaux programmes pourront préciser les équilibres en particulier pour les enseignements pluridisciplinaires, à moins que le ministère fasse le choix détestable de laisser les établissements répartir les heures en fonction de la ressource humaine. Les enseignements communs comprennent un "Enseignement scientifique" de deux heures seulement mais la spécialité mathématiques, et c'est la seule dans ce cas, peut voir son horaire renforcé par l'option facultative "Maths expertes" en Terminale ou remplacée par les "Maths complémentaires" quand elle est abandonnée en fin de première. Les stratégies individuelles et les attendus de l'enseignement supérieur vont dicter finalement le choix de parcours et faire disparaître à terme tous les enseignements devenus inutiles sur le marché éducatif. Les spécialités littéraires, artistiques et de sciences humaines n'auraient, dans ce schéma, que peu d'avenir au lycée.

### **Marges horaires à tout faire ?**

12 heures par division en Seconde (actuellement 10h30), 7h pour le cycle terminal de la voie générale. C'est une amélioration pour la Terminale qui passe de 6 à 7 mais une perte de 2h en comparaison avec l'actuelle classe de 1ère S. Si le coefficient appliqué au calcul des marges horaires ne bouge pas dans la série STMG, il se traduit par un rabaillage partout ailleurs. A titre d'exemple, une classe de STI2D à 32 élèves actuellement dotée de 17h30 de marge passerait à 15h30. Pire encore pour la STI2DA qui voit son coefficient aligné sur 14 au lieu de 18. Une classe de STI2DA à 32 élèves perdrait donc 4h30 de marges. Cette enveloppe horaire pourra être modulée par le recteur en fonction des "spécificités" d'établissement et n'est donc même pas garantie nationalement (mais c'était déjà le cas). Elle inclut, semble-t-il de surcroît l'accompagnement personnalisé, et probablement les enseignements facultatifs. Déjà insuffisants pour assurer de bonnes conditions d'enseignement, notamment en STMG, les moyens en baisse programment la disparition des possibilités de dédoublement.

### **Coup de rabot sur les options**

En Seconde, les élèves peuvent, au mieux prendre deux options, l'une en enseignement général (3h sauf pour Arts du cirque à 6h) et l'autre en technologie (1h30 sauf pour le design

à 6H). Les options se substituent en fait aux enseignements d'exploration sans les remplacer. Ce sont donc des enseignements obligatoires qui deviennent facultatifs. Latin et grec (LCA) bénéficient du privilège en trompe l'œil de pouvoir être pris en supplément à tous les niveaux... Sans que soit prévue la prise en compte de leur évaluation au baccalauréat qui limite le nombre d'option à deux. Comme pour les spécialités, les textes insistent aussi sur les possibilités de mutualisation de l'offre optionnelle par le biais de conventions entre établissements. D'expérience, on sait que peu d'élèves ont la possibilité de suivre des enseignements dans un autre établissement que le leur ... Et passons sur les expériences ratées de visioconférence.

### **“Accompagnement personnalisé” et orientation : le couplage de tous les dangers**

L'accompagnement personnalisé a disparu de la grille horaire et mais il inclut "l'éducation au choix de l'orientation". Placé sous la responsabilité du professeur principal, ce nouvel enseignement "implique l'intervention des professeurs de la classe, des professeurs documentalistes, des psychologues de l'Education nationale et des personnes et organismes invités par l'établissement ou mandatés par le Conseil Régional". L'accompagnement personnalisé obligatoire (2h) pour tous les élèves n'existe plus et sera dispensé "selon les besoins des élèves". Cela grèvera très lourdement les dotations et provoquera inévitablement des suppressions de postes ; le SNES-FSU demande depuis 2010 à ce que les horaires d'AP soient rendus aux disciplines. Le projet ministériel fait disparaître les moyens horaires et assure maintenant aux Conseils Régionaux une forme d'emprise pédagogique en matière d'orientation.

### **Les langues vivantes, le grand flou**

Les horaires apparaissent maintenus mais toujours globalisés et intégrant, dans la voie technologique, l'ETLV (enseignement technologique en langues vivantes) dont l'horaire annualisé est indiqué dans le corps de l'arrêté (36 heures)... Nulle part mention d'heures supplémentaires pour les sections euro, dont l'évaluation est pourtant réaffirmée dans le nouveau baccalauréat.

Le calendrier :

- Les nouveaux programmes seraient communiqués en décembre 2018 ;
- Rentrée 2019, mise en œuvre simultanément en Seconde et Première, avec les nouvelles épreuves du baccalauréat ;
- Rentrée 2020, mise en œuvre en Terminale et première session du baccalauréat en juin 2021

Lien direct de l'article : <https://www.snes.edu/Toujours-moins.html>